plaisirs

style | art de vivre | high-tech

Demandez le **sac de vos rêves** à la Contrie.

p. 82

Michel Cymes fait le point sur les dommages du Distilbène.

p. 92

Ton sur ton, **le patchwork** fait un sans-faute.

p. 84

Notre expert dévoile les avantages du **Plan d'épargne en actions.**

p. 94

En épi ou en couronne, **la tresse** est reine.

p. 88

Zéro impôt sur vos gains en Bourse

Après cinq ans, le Plan d'épargne en actions est uniquement assujetti aux contributions sociales. Une aubaine, alors que le CAC 40 est en hausse.

L'indice CAC 40, qui regroupe les 40 entreprises françaises aux plus grosses capitalisations boursières, s'envole de 16 % sur un an: bonne nouvelle pour les épargnants ayant acheté des actions en direct ou investi dans des sicav. Pour profiter à plein de la hausse de la Bourse, mieux vaut bien choisir son enveloppe fiscale. Faute de quoi, la majeure partie de la plus-value ira directement au fisc.

1 | Les plus-values exonérées

L'épargnant peut acheter des actions en direct, par exemple des valeurs de l'indice CAC 40, sur son compte-titres ou sur un Plan d'épargne en actions (PEA). Ce dernier est réservé aux actions européennes détenues en direct ou par l'intermédiaire de sicav. Avantage du PEA: après cinq ans, les plus-values et les revenus sont exonérés d'impôt. Fiscalement, c'est donc la date d'ouverture du plan qui compte, quels que soient les versements ultérieurs. « Il faut ouvrir un PEA pour prendre date, quitte à n'y verser qu'une petite somme au départ », indique Charles-Henri d'Auvigny, le président de la F2iC, association qui promeut l'investissement en actions auprès du grand public.

2 | Mieux que le compte-titres

Ainsi, une plus-value de 1000 euros réalisée sur des actions détenues dans un PEA de plus de cinq ans est exonérée d'impôt. Seules les contributions sociales sont dues, à hauteur de 15,5 %, soit 155 euros. La même plus-value réalisée dans le cadre d'un compte-titres ordinaire relève d'un régime fiscal bien plus pénalisant. Elle reste bien sûr soumise aux contributions sociales de 15,5 %, mais est assujettie, en plus, à l'impôt sur le revenu après un abattement qui, au-delà de deux ans, augmente avec la durée de détention. Ainsi, un actionnaire ayant réalisé une plus-value de 1000 euros sur des titres achetés récemment devra payer 455 euros d'impôts (155 euros de contributions sociales et 300 euros d'impôt sur le revenu s'il est taxé dans la tranche marginale à 30 %). Dans notre exemple, l'épargnant ayant investi dans le cadre de son PEA réalise donc une économie de 300 euros par an.

3 | Un PEA nouvelle formule pour 2014

Mieux vaut donc loger ses actions et ses sicav sur un PEA. D'autant que le gouvernement prépare, dans le cadre de la loi de finances 2014, une réforme du PEA qui renforcera son attrait: le plafond des versements sur un PEA devrait passer de 132 000 euros à 150 000 euros. Par ailleurs, une poche supplémentaire de 75 000 euros devrait être réservée à l'investissement dans des PME, cotées ou non. « Le relèvement du plafond du PEA et la création du PEA-PME sont une bonne nouvelle à la fois pour les entreprises, qui auront accès à un meilleur financement, et pour les épargnants, qui bénéficieront d'un cadre fiscal avantageux », estime Charles-Henri d'Auvigny. ● **Agnès Lambert**

Notre expert

CHARLES-HENRI D'AUVIGNY est le président de la F2iC (Fédération des investisseurs individuels et des clubs), regroupant plus de 100000 membres.

L'appli

IMMOBILIER: LES NOTAIRES VOUS DONNENT LES PRIX DES LOGEMENTS

Notaires de France

L'appli des Notaires de France donne accès aux prix des appartements et des maisons partout en France, ainsi qu'à leur évolution sur un trimestre, un an et cinq ans. Il suffit d'entrer le nom de la ville ou de cliquer sur la carte. L'internaute peut aussi estimer le montant des frais de notaire et des droits de mutation pour l'achat qu'il envisage.

> Notaires de France, gratuit sur iPhone et Android.

Le conseil

LES BANQUIERS GUIDENT LEURS CLIENTS

La Fédération bancaire française vous donne les clés de la banque. Son site propose au public des outils pédagogiques sur les comptes bancaires, les moyens de paiement, l'épargne, les crédits... et tout ce qui est proposé par les banques. L'internaute peut télécharger des mini-guides pratiques sur les conséquences d'un divorce, la caution bancaire ou le surendettement. Pour parler d'égal à égal avec son banquier.

> www.lesclesdelabanque.com

PHOTOS © ALEX SLOBODKIN/GETTY, DR